

MISE EN CONFORMITÉ

RGPD



COÛT

Nous consulter



CONTACT

Contact Formation

05 55 45 16 16

formationcontinue@limoges.cci.fr



OBJECTIFS

Comprendre les enjeux et obligations du RGPD (Règlement général sur la protection des données personnelles- UE n°2016/679 et de la loi « Informatique et Libertés » modifiée en vigueur depuis le 1er juin 2019, afin de pouvoir mettre en œuvre les premières mesures de mise en conformité au sein de son entreprise, d'acquérir des réflexes et des « bonnes pratiques » plus particulièrement :

- d'appréhender les impacts pour l'entreprise (risques/opportunités),
- d'élaborer un plan d'actions et mettre en œuvre une démarche de conformité
- d'intégrer les outils à mettre en œuvre dans l'entreprise



PUBLIC

- Dirigeants et encadrants souhaitant faire le point sur les enjeux du RGPD et comprendre leur responsabilité dans la mise en conformité.
- Toute personne s'intéressant au RGPD et à son application dans sa structure.



DURÉE

2 jours



DATE

Session 2020 - 1 : le 07, 08 avril 2020

Session 2021 - 2 : le 17, 18 novembre 2020

Session 2021 - 1 : le 07, 08 avril 2021



LIEU

Limoges, Brive ou Guéret



PROGRAMME

1- Présentation du règlement européen

- Historique des réglementations de la protection de données personnelles et objectifs du RGPD et de la loi Informatique et libertés
- Définitions : données personnelles, aux fichiers et aux traitements, acteurs (responsable de traitement, tiers, sous-traitant, destinataire, personne concernée, etc.)
- Grands principes de la protection des données
- Obligations du responsable des traitements
- Droits des personnes concernées : nouveaux droits et évolutions des droits existants
Les risques liés à une non mise en conformité (aspects financiers, impact sur l'image, etc.)
- Processus de conformité.

Focus sur les obligations en matière de **sous-traitance de données** : les nouvelles obligations imposées au sous-traitant et les clauses contractuelles à intégrer dans les contrats.

Focus métiers : les point de vigilance lié au métier, pratiques et documents en fonction des activités. (registres obligatoires, mandats, pièces justificatives, etc.).

2- Les actions pour se mettre en conformité

- Descriptions des actions à mener par l'entreprise pour se mettre en conformité et présentation d'une boîte à outils de conformité
- Plan d'actions de mise en conformité
- Gouvernance dans l'entreprise et la politique de protection des données
- Cartographie des traitements : expressions de besoins et finalités par métiers dans l'entreprise
- Registre des traitements
- Système d'information et sécurité des données personnelles

3- Mise en pratique : retour sur les connaissances acquises et les outils présentés.